

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°DNCMP/41 S /2018-2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT NON MOTORISE EN MAIRIE DE BUJUMBURA

Date de publication : 29/11/2018

Date d'ouverture des offres : 18/12/2018

1. Objet

L'objet de la consultance est d'élaborer une stratégie de développement du Transport Non Motorisé en Mairie de Bujumbura.

2. Financement du marché

Le financement sera assuré par le Gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat du Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire, sur la rubrique « 45 00 529 004 27100 11 000 0451 01 : Projet de développement du transport urbain ».

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les services prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.

Le rapport définitif de l'étude est à livrer dans un délai maximum de 2 mois.

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du 29 Janvier 2018.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire sis au 6^{ème} étage, Ancien Building Administratif des Finances bureau n° 628, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille francs Burundais (50.000 FBU) à verser sur le compte n°1101/001.04, ouvert à la Banque de la République du Burundi.**

4

Il peut également être consulté dans les locaux du Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Secrétaire Permanent, B.P 1860 Bujumbura, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

6. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule Offre pour le présent marché.

Les soumissionnaires devront présenter l'offre technique et l'offre financière dans deux enveloppes fermées et séparées. Les deux enveloppes seront mises dans une seule enveloppe portant la mention : « **Recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'élaborer une stratégie de développement du Transport Non Motorisé en Mairie de Bujumbura** ».

Les offres devront parvenir au Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire sis au 6^{ème} étage, Ancien Building Administratif des Finances bureau n° 628 au plus tard le 18/12/2018 à 09 h 30.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jour calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée au 18/12/2018 au plus tard à 9 heures 30 minutes. Toute offre reçue après la date limite et l'heure indiquée ne sera pas prise en considération.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, dans la salle 509 du nouveau Building des Finances, le 18/12/2018 à 10 heures 00 minutes. Conformément à l'article 22 alinéa 2 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à l'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance d'ouverture des offres et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le Procès-verbal d'ouverture des offres. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

10. Critères de qualification

Documents établissant l'éligibilité et la qualification du soumissionnaire

- a. Pour établir qu'il est admis à soumissionner en application des dispositions de la clause 3 des IS, le soumissionnaire remplira les déclarations d'admissibilité figurant dans le formulaire d'offre, inclus à la Section I-3, Formulaire de soumission.
- b. Pour établir qu'il possède les qualifications requises pour exécuter le Marché, le soumissionnaire fournira les pièces justificatives demandées pour chaque critère de qualification spécifié à la Section I, Critères d'évaluation et de qualification.

Une marge de préférence *ne sera pas* octroyée aux soumissionnaires non éligibles.

Une marge de préférence « *ne sera pas* » accordée aux soumissionnaires éligibles.

11. Adresse

L'adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(ont) :

Le Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics, de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, sis à l'ex Building Administratif des Finances, 6^{ème} étage, bureau n° 628, Boulevard de la Liberté N° 19, BP 1860 Bujumbura

**LE SECRETAIRE PERMANENT AU MINISTERE
DES TRANSPORTS, DES TRAVAUX PUBLICS, DE
L'EQUIPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS**

